

– Conditions générales de vente –

AE : Isabelle Combe

350 chemin des Hermas

84450 Saint Saturnin les Avignon

Tel : 07 83 46 76 48

SIRET n° 80501754800027

Dénomination sociale Isabelle Combe.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

www.boisattitude.com

boisattitude@gmail.com

– Clause n° 1 : Objet –

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'auto-entrepreneur

Isabelle Combe et de son client dans le cadre de la vente des produits suivants :

- création artisanale d'objets en bois flotté, bois flotté brut, objets de décorations intérieures et extérieures
- d'un site internet www.boisattitude.com spécialisé dans la vente de bois flotté brut, d'objets et créations en bois flotté
- vente de bois flotté brut de mer non traité et vendu tel que ramassé

Toute personne peut consulter les conditions générales de vente de l'auto-entrepreneur

Isabelle Combe :

– à l'adresse Internet : [https:// www.boisattitude.com](https://www.boisattitude.com)

– dans la signature de chaque e-mail envoyé par l'auto-entrepreneur Isabelle Combe depuis

l'adresse : boisattitude@gmail.com

– sur demande à l'auto-entrepreneur.

Toutes prestations et ventes accomplies par l'auto-entrepreneur Isabelle Combe pour le compte d'un

client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions générales de vente et qu'il accepte sans réserves l'intégralité des clauses et conditions.

-Clause n ° 2 : Caractéristiques des produits –

Il a été établi pour chaque produit une fiche détaillant leur description telle que sa taille, sa forme, son diamètre, son conditionnement et son prix. Il revient au client de prendre connaissance de ces informations avant de passer commande.

En revanche, les photos sont indicatives et sans valeur contractuelle à l'exception des pièces vendues dans la catégorie « Sculpté par Dame Nature ». La couleur des bois flottés vendus dans notre boutique en ligne peut varier sous l'effet de l'humidité et devenir plus foncée, mais récupèrera sa couleur initiale après séchage. Toutefois cela ne peut constituer une non-conformité du produit livré.

– Clause n° 3 : Commande –

L'auto-entrepreneur Isabelle COMBE se réserve le droit de valider ou d'annuler une commande déjà payée pour des raisons lui appartenant. Dans ce cas, l'intégralité des sommes payées pour cette commande sera restituée au client dans les 48 h suivant l'annulation. Ces annulations peuvent être dues à une indisponibilité temporaire des produits commandés ou à une incapacité physique temporaire. Les commandes ne sont pas traitées administrativement les week-end et jours fériés.

– Clause n° 4 : prix –

Les prix de la boutique en ligne Bois Attitude et de son catalogue pour les professionnels sont libellés en euros et nets de taxes conformément au statut d'auto entrepreneur dont dépend www.boisattitude.com et conformément à l'article 293b du CGI sur la TVA, aucunes taxes ne s'appliquent à ces produits.

– Clause n° 5 : Modalités de paiement –

Le règlement des ventes s'effectue au plus tard le dernier jour de l'échéance de paiement mentionnée sur la facture, sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises – article L.441-6 du code de commerce).

Pour être validée, la commande devra être réglée intégralement et comportée toutes les informations requises sur le bon de commande et nécessaires à sa livraison.

Le règlement s'effectue :

– **soit par chèque**, libellé à l'ordre de l'auto-entrepreneur « Isabelle Combe » et adressé au « 350 Chemin des Hermas 84450 Saint Saturnin les Avignon » ;

– **Soit par virement bancaire**

Un RIB est disponible à l'adresse Internet : www.laplageauba Bois Flotte.com/paiement-p179532.html

– **Par carte bancaire**, sur le site directement via notre partenaire de paiement PayPal (paiement avec un compte Paypal gratuit ou par carte bleue). Toutes les transactions réalisées (via internet) sont faites sur des pages de paiement sécurisées par cryptage SSL (cryptage des données).

Paiement en plusieurs fois avec Alma.

Si vous payez votre commande en plusieurs fois, vous acceptez les [conditions générales client d'Alma](#). ainsi que les [conditions particulières Alma pour les clients de Bois Attitude](#)

– Clause n° 6 : Faculté de Rétractation –

6.1. Service clientèle

Le service clientèle du Site est accessible du **lundi au vendredi de 10 H à 18 H** au numéro de téléphone non surtaxé suivant : **07.83.46.76.48**, par courrier électronique à : **boisattitude@gmail.com**

ou par courrier postal à l'adresse indiquée à l'article 1 des présentes conditions générales.

6.2. Droit de rétractation – Vente à distance

6.2.1. Conditions d'exercice du droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur en matière de vente à distance, le Client dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter soit du jour où le contrat à distance est conclu pour les contrats relatifs à la fourniture d'une prestation de service et/ou à la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, soit de la réception du bien par le Client ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens et les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La décision de rétractation devra être notifiée à **Bois Attitude** aux coordonnées indiquées à l'article 1 des présentes conditions générales au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Le Client a, par exemple, la possibilité d'utiliser le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales. En tout état de cause, **Bois Attitude** adressera au Client au plus tôt un accusé de réception de ladite rétractation par courrier électronique.

6.2.2. Effets du droit de rétractation

Le Client renvoie ou restitue les produits à **Bois Attitude**, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, **Bois Attitude** est tenu de rembourser le Client de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Le cas échéant, **Bois Attitude** peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, au plus tôt des deux événements. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur, tel que précisé à l'article L. 121-21-4 du Code de la consommation.

Le cas échéant, **Bois Attitude** effectue le remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour l'utilisation d'un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client. Cependant, **Bois Attitude** n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi lors de son achat un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé à savoir MONDIAL RELAY.

Les frais directs de renvoi du Produit sont à la charge du Client. Ces frais sont estimés à un maximum de 26,90 euros.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit.

Les conditions, délais et modalités d'exercice du droit de rétractation sont exposés dans le formulaire-type fourni à la fin des présentes conditions générales.

6.2.3. Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas, notamment, aux contrats :

- de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;
- de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- de fourniture de biens qui ont été descellés par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

– Clause n° 7 : Escompte–

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

– Clause n° 8 : Remises –

Des remises pourront être octroyées par l'auto-entrepreneur Isabelle combe. Les remises sont mentionnées en pourcentage soit du total de la facture (hors frais de port) ou par produit.

– Clause n° 9 : Retard de paiement –

Si, le premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues de cette même facture, il devra verser à l'auto-entrepreneur

Isabelle Combe une pénalité de retard journalière d'un taux égal au taux refi de la BCE, majoré de points.

Le taux de la pénalité de retard est calculé sur la base du taux refi de la BCE, majoré du nombre de points fixé par la BCE, en vigueur au moment de la date d'émission de la facture.

Le taux de la pénalité de retard est mentionné sur la facture.

Cette pénalité journalière est calculée sur le montant net à payer restant dû, et court à compter du premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

– Clause n° 10 : Dommages et intérêts –

Si, dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause n° 9 « retard de paiement », le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, ceci pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de l'auto-entrepreneur Isabelle Combe.

– Clause n° 8 : Livraison –

La livraison est effectuée, au choix du client :

- soit par la remise en main propre, à l'adresse de l'auto-entrepreneur ;
- soit par envoi postal, messagerie, Mondial Relay ou Relais Colis selon le mode de livraison choisi par le client.

Les frais de port sont facturés au client, en sus du prix, en fonction du poids du colis et indiqués au client avant la validation définitive de sa commande. Les frais de port peuvent être proposés à titre gracieux de façon ponctuelle dans le cadre d'opérations promotionnelles ou en cas de franco de port pour 3000 € d'achat.

Les délais de livraison indiqués pour l'envoi postal lors de la prise de la commande avec le client ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont aucunement garantis dans la mesure où ils ne dépendent pas de l'auto-entrepreneur Isabelle Combe, mais du transporteur choisi par le client. Par voie de conséquence, tout retard dans la livraison des marchandises ne pourra pas donner lieu au profit du client à l'annulation de la commande ou au bénéfice de dommages et intérêts.

Le choix du transporteur par le client et les risques induits sont supportés en totalité par le client, y compris en cas de colis manquant ou détérioré lors de l'acheminement.

Le délai de livraison de votre colis varie selon sa destination :

Les envois vers la France métropolitaine et Monaco en Colissimo : délai 48 heures

Les envois vers les DOM-TOM et autres destinations en Colissimo : délai entre 5 et 7 jours.

Les envois par Mondial Relay : délai entre 5 et 7 jours

Les envois par Relais Colis : délai entre 5 à 10 jours

Les envois par Messagerie : délai entre 48 à 72 heures

– Clause n° 9 : Force majeure –

La responsabilité de l'auto-entrepreneur Isabelle Combe ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force

majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

Ainsi, l'auto-entrepreneur Isabelle Combe n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'incendie, d'inondation, d'interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de matériels, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de l'auto-entrepreneur Isabelle Combe, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par l'auto-entrepreneur

Isabelle Combe des obligations contractuelles du devis, de la commande ou des présentes conditions générales de vente.

– Clause n° 10 : Clause de compétence matérielle –

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de AVIGNON 84 – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

– Clause n° 11 : Données informatiques et libertés :

Les informations qui sont demandées aux clients sont nécessaires au traitement et à l'exécution de sa commande. Le site www.boisattitude.com s'engage à traiter toutes les données nominatives des clients de manière confidentielle. Toutes les images, photos, textes, logo sont l'entière propriété du site www.boisattitude.com et donc non libre de droit. L'œuvre est protégée par le droit d'auteur du seul fait de sa création.

– Clause n° 12 : Limitation – Exonération de responsabilité :

Cas d'exclusion de la responsabilité de [l'auto-entrepreneur](#) Isabelle Combe

Isabelle Combe décline toute responsabilité quant à la mauvaise utilisation des produits commandés et n'est en aucune manière responsable des conséquences résultant d'un stockage dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature, de leur transformation, de leur traitement chimique, d'un mauvais entretien, d'une mauvaise protection du bois ou d'une pose imparfaite, des gonflements dus à des infiltrations d'eau, des chocs ou des usages inappropriés.

– Clause n° 13 : Clause de réserve de propriété

Nous conservons la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Le défaut de paiement à l'échéance prévue nous autorise à reprendre les marchandises livrées.

MODALITE D'ANNULATION DE LA COMMANDE EN CAS DE VENTE A DISTANCE AUPRES D'UN CLIENT

En cas de vente à distance, telle que définie par l'article L. 121-16 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le Client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Si vous voulez annuler votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire téléchargeable en cliquant ici.

Fait à Saint Saturnin les Avignon (84), le 26 Octobre 2017.